



110, rue de la Poterie
35200 RENNES
02.99.51.48.31

aidejuridiqueurgence@free.fr

Bulletin d'adhésion - Cotisation 2023

Nom et Prénom ou raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Déclare adhérer à l'Association Aide Juridique d'Urgence et joins un chèque bancaire correspondant à ma cotisation pour 2023.

Le montant de la cotisation annuelle est fixé à :

- 20€ pour les personnes physiques ;
- 35 € pour les personnes morales
- Les membres bienfaiteurs peuvent verser une somme supérieure non plafonnée



110, rue de la Poterie
35200 RENNES
02.99.51.48.31

aidejuridiqueurgence@free.fr

Bulletin d'adhésion - Cotisation 2023

Nom et Prénom ou raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Déclare adhérer à l'Association Aide Juridique d'Urgence et joins un chèque bancaire correspondant à ma cotisation pour 2023.

Le montant de la cotisation annuelle est fixé à :

- 20€ pour les personnes physiques ;
- 35 € pour les personnes morales ;
- Les membres bienfaiteurs peuvent verser une somme supérieure non plafonnée